

## Demande d'autorisation annuelle d'occupation du domaine public à usage commercial - Terrasses

Création

Renouvellement

Changement de gérant

### Le demandeur

#### Renseignements concernant l'établissement

Nom de l'établissement : .....

Adresse précise : .....

.....

N° Téléphone : ..... N° Portable : .....

Courriel : .....

N° SIRET ou SIREN : .....

#### Propriétaire du fonds de commerce

Nom, prénom : .....

Nom de l'enseigne : .....

Nom de la société : .....

Adresse de la société : .....

N° Téléphone : ..... N° Portable : .....

#### Gérant ou exploitant

Nom, prénom : .....

Adresse personnelle : .....

.....

N° Téléphone : ..... N° Portable : .....

#### Descriptif de la demande

Nature de l'installation :  Terrasse sur trottoir  
 Terrasse sur place, square, voie piétonne, ...

Type de terrasse :  Ouverte  Aménagée

Installation d'une terrasse sur le domaine public, sur une surface de : ..... m<sup>2</sup>

Soit, Longueur : ..... mètres par Largeur : ..... mètres

Durée  3 mois  6 mois  12 mois  autre ..... mois

Période du ..... au .....

#### Partie réservée à l'administration

##### Emprise sur le domaine public de la terrasse :

Largeur du trottoir existant : ..... Longueur existante : .....

Surface totale du trottoir existant : ..... m<sup>2</sup>

Longueur de la façade commerciale : .....

Joindre une photo de l'établissement faisant apparaître la façade et la surface sur laquelle l'occupation est sollicitée.

## Mobilier terrasse

**Nombre de tables :** ..... **Nombre de chaises :** .....  
**Nombre de porte-menu :**     Eclairé                     Non-éclairé : .....  
**Nombre de parasols :** .....  
 Type de chauffage : .....  
 Type d'éclairage (led, électrique, ...) : .....  
 Nombre de jardinières : ..... **Matériaux employés :** .....

NB : Tout mobilier (y compris porte-menus, parasols, décoration, ...) devra être déposé uniquement dans l'emprise de la surface de terrasse autorisée.

## Pièces à fournir :

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes :

- ce formulaire dûment complété et signé,
- une copie du certificat d'inscription au registre du commerce ou registre des métiers : un extrait de Kbis ou d'immatriculation D des répertoires des métiers de moins de 3 mois,
- pour les débitants de boissons et les restaurateurs, une copie de la licence au nom du propriétaire ou de l'exploitant du fonds de commerce,
- une copie du bail commercial ou du titre de propriété (seulement pour les créations),
- une attestation de cessation d'activités (seulement pour les changements de gérance),
- une attestation d'assurance du fonds de commerce couvrant l'occupation du domaine public (année en cours),
- un plan détaillé, comportant le nom des rues, la largeur du trottoir, le mobilier urbain existant, l'emplacement désiré avec ses dimensions (largeur x longueur),
- un relevé d'identité bancaire (RIB).

Ce formulaire constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.

L'autorisation pouvant être délivrée suite à une demande est personnelle et prendra la forme d'un arrêté municipal. Ce dernier est fixé par le règlement relatif aux règles d'occupation privative du domaine public contenu dans l'arrêté municipal du 13 décembre 2016.

Délivrée à titre précaire et révocable, l'autorisation cesse de plein droit en cas de changement de gérance, d'enseigne et ou de propriétaire des murs.

Elle fait obligation à son titulaire de s'acquitter du paiement des droits qui y affèrent.

Je soussignée Madame / Monsieur ....., agissant en qualité de gérant(e), certifie exacts les renseignements et documents fournis par la présente demande et m'engage en vue de l'autorisation qui me sera délivrée, à avertir Monsieur le Maire de Riorges de toute modification concernant cette installation.

Fait à : ..... Le .....

Nom, prénom et qualité : .....

Signature et cachet de l'établissement, précéder de la mention « Lu et approuvé ».

En cas de renseignement manquant ou de dossier incomplet, cette demande ne sera pas prise en compte.